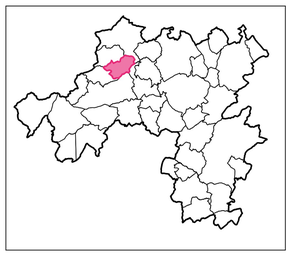
PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## ADILLY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire · Bâti dur / bâti léger · Limite communale

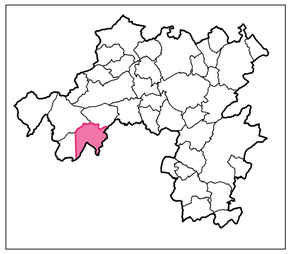
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## ALLONNE



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

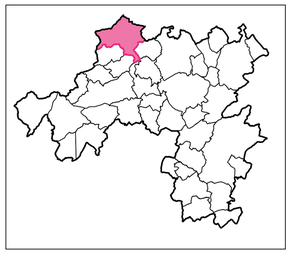
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## AMAILLOUX



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

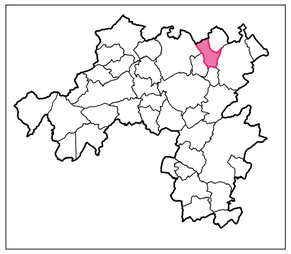
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## AUBIGNY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

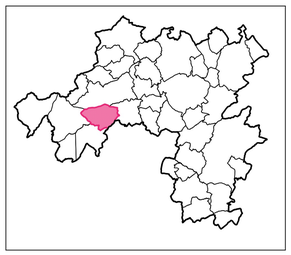
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## AZAY-SUR-THOUET



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

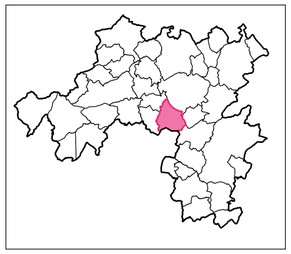
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LA CHAPELLE BERTRAND



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire · Bâti dur / bâti léger · Limite communale

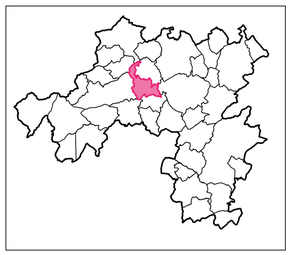
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## CHATILLON SUR THOUET



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

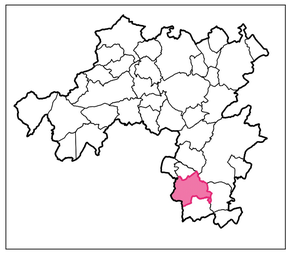
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LES CHATELIERS



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

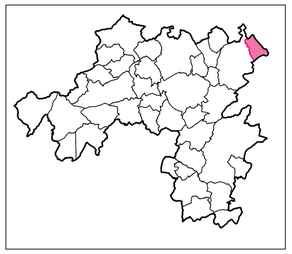
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## DOUX



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

TERRES VERS VALETTE
VALLEE PLEIGNARD
VALLEE DE L'ARCHE-EST
BOURETARD
ABBAYE DE LA LANDE
VALLEE DE L'ARCHE-EST
PHARON
VALLEE DE L'ARCHE-OUEST
PUBLANC-EST
LES JARRIES
LES VOINES-NORD
CHEMIN DE POITIERS
PUBLANC
SAUTE-GROLLE
LES FAUCHINS
LES ORMEAUX
CHEMIN DU MAL
VALEE AUX MOINES
LES GALINIERES
CHAMP DE BURENEAU
VALLEE GALLY
LA PAPOTE
LE SENTIER CAGNEUX
LES ESSARDS
LE MONCLEAU
LES VILLIERS-EST
VALEE AU CREUX
LA CROIX JACQUAULT
CHAMP CHARDON
LES PAPINIERES-OUEST
LES VILLIERS-OUEST
LE PUITS FERCHAULT
LA MARE A DRIBAULT
MARTINET
THIBAUDIN
LA CROIX JACQUAULT
LES PAPINIERES
LE BOURG
LA BUTTE
CHAMP CHARDON
LA CROIX SAINT-MARTIN
LUSSAC
LE BOURG
LES BONNIERES
LE BREUIL-EST
LES TAVERNIERES
LES TERRES NOIRES
LE CLAPIER
PRE DE DOUX
LAVAULT-NORD-EST
PRE MOREAU
LE BREUIL-OUEST
LAVAULT-NORD
FIEF PERDU
MOLLET-SUD
LAVAULT-SUD
LE PIED DE DOUX
MOLLET-SUD
LA PLOTERIE-EST
LES ROUERES
LA PLAINE DES MOULINS
CHAMP CHENIER
L'ORMEAU VASLIN
LA PLOTERIE-OUEST
PLAINE DES PRES MOREAU
MOLLET
LES PLANTES A MACON
LES VOINES DE CHERVES
LE FIEF POUSSON-EST
LES VOINES-SUD
CHAMPS DU THE
LE NOYER FENDU
LES VOINES
VALLEE DE GREUZARD
VALLEE DE LA TRAINE
LE BOURGNEUF
LA PLAINE DE LA ROCHE
LES GRELES
CHEMIN AU POTIER
CHAMP GAUTIER
LA VALLEE DE CHERVES
LES PLANTES

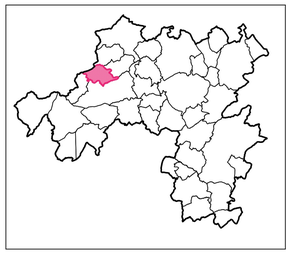
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## FENERY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

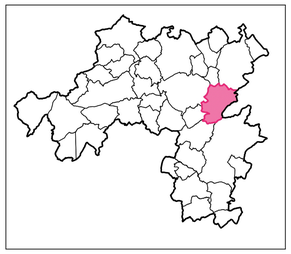
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LA FERRIERE-EN-PARTHENAY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

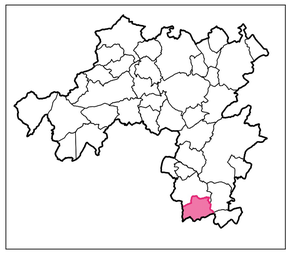
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## FOMPERRON



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

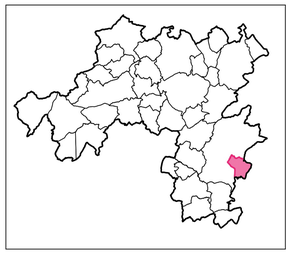
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LES FORGES



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire · Bâti dur / bâti léger · Limite communale

0 100 m

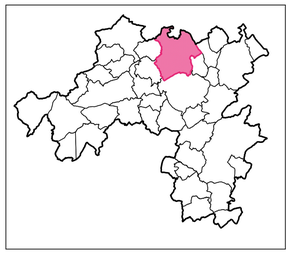
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## GOURGE



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

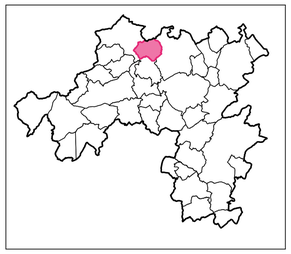
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LAGEON



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

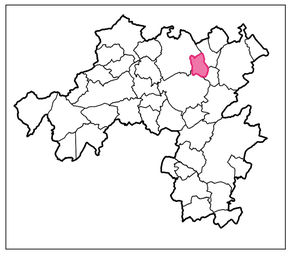
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LHOUMOIS



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

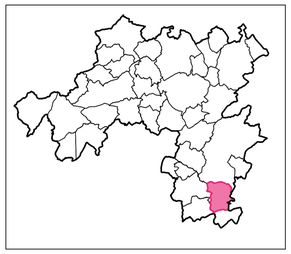
MOULIN DU PONT
VALLEE DU BEDOU
LA CARTE
LES PRES FOUGERES
LA CHAUSSEE
PLAINE DE LA COUDRELLE
LA PLAINE DU MOULIN A VENT-EST
FIEF DES PLACES
LA PLAINE DU MOULIN A VENT-SUD
PLAINE DU PATIS DE LA NOUE
LE PARADIS
PLAINE DES LAVETTES
LE GRAND BOURGNAIS
LES DARDILLIERES
PLAINE DES VALLEES
PLAINE DES FONTENELLES
LA GROLLERIE
PLAINE DU RAGUENET
PLAINE DES BARGES
LE FIEF
LA JONCHERE
LA PLAINE DES BOUILLONS-SUD
PLAINE DE LA CHAUMETIERE
GOURMAILLE
LES GRANDS PRES
LES PRES GILLETTE
LA CALENDRIE
LES BIETTES
LA ROCHE-FATON
TRIBOUILLE
LE FONTAGNOUX
LES CHAMPS DU LARRON
PLAINE DE LA CHAUME
LES CHAMPS DE LA MINE
LA GRANDE METAIRIE
LE BOIS RENFERME
L'ABBAYE
LES ESSARTS
GUE DE FLAIS
LA PIOCHELLERIE
LES SABLONS
LES PACAUDIERES
LE BAS BOURG
LE BOURG-EST
PLAINE DU ROC
LA PLAINE DE MACHARD
LES HERSES
MOULIN DU FRESNE
MOULIN DE RUEAU
LE BOURG-OUEST
LE PARADIS
LA PLAINE DE RUEAU
LE GRAND MORCEAU
PLAINE DU FRENE
LES BASSES GARENNES
LA GIBAUDIERE
LE GRAND PATIS
BEL-AIR
LEIGNE
LA JOURDINIERE
LES GENETS
LES GLACIERES
TERRES DES GRIPPEAUX
LES CHAILS
LE BOIS D'HERISSON
LA GRANGE
PLAINE DE L'ETANG D'ARTEBOUC
LE LIZON
LE PATIS D'HERISSON
LA GANDINIERE
LE PATIS DE L'EPINE
LES BARONNIERES
LA FORGE
LA CHICANE
LE MAUGRENIER
LE PATIS DES PERRIERES
LES TERRES DE LHOUMOIS
LE SABLE
LE CHAMP RENAULT
LEIGNE
LA BOURRELIERE
PAYRE
LA GIBAUDIERE
LE GRAND PRE
LES CHEVRIERES
LE COUT
LE CHAMP DU SABLE
BEL-AIR

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## MENIGOUTE



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

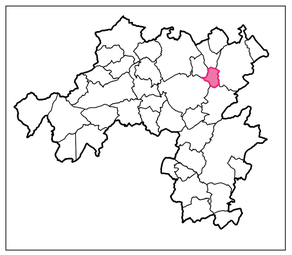
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## OROUX



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

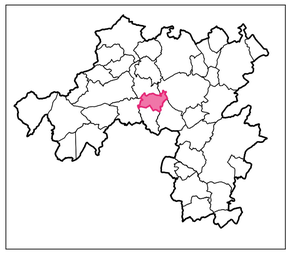
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## PARTHENAY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

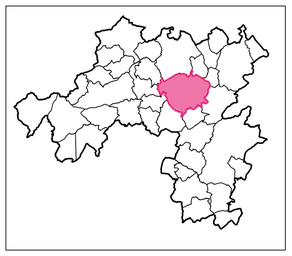
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LA PEYRATTE



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

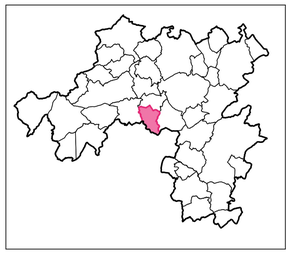
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## POMPAIRE



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire · Bâti dur / bâti léger · Limite communale

0 100 m

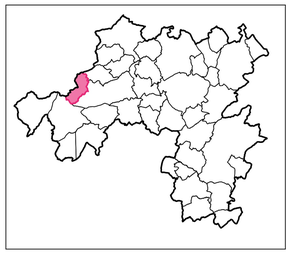
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## POUGNE-HERISSON



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire Bâti dur / bâti léger Limite communale

0 100 m

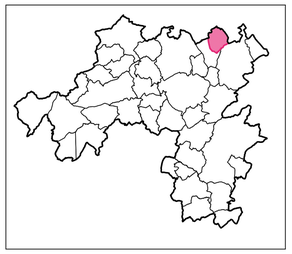
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## PRESSIGNY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

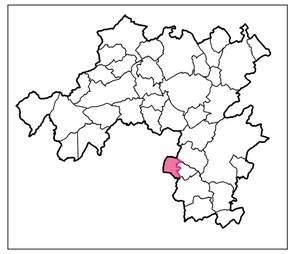
LES EXPLOITS
LE NOYER CORBIN
LE BOIS MARIN
LA VALLEE DU POIRIER DE L'AIR
LA PIERRE LEVEE
LE FOUILLOUX
CHAMP PIERRE
LE FASSERON
LE TERRIER DU FOUILLOUX
FIEF DE JARSAY
LE BOIS DE LA COUDRELLE
FIEF DE L'AMAIRE
JARSAY
LA CHAUME DU CHILLOUX
PLAINE DE LA CARTE
LE PETIT BOIS
LES CHAMPS THIBAUD
LA JONCHERE
PLAINE DE JARSAY
CHAMP ROCAN
LA COSSE DU PETIT BOIS
LE CHRONIQUE 1
VALLERAIS
BOIS DE JARSAY
LES NOELS
PLAINE DE LA TROISONNIERE
LE BOIS DIRIEN
PRE DARDENNE-EST
MONBAZIN-NORD
LE CHEMIN BAS
LE CHAMP MARTIN
LE PETRY
LA BARETTE
THORIGNY
LE RONDLAS
MONBAZIN-SUD
LE PRE BAS-EST
LE BOIS DES NOUES
LE LAC-SUD
LA LAC-NORD
LA MOTTE MOREAU
PLAINE DE CHAVOGNE
LA BONTILLERIE
LES BRUYERES
LE BOURG
LE PRE BAS-OUEST
LES CHASSUSSIERES
LE BOIS BIRONNEAU
LES REMOUGIERES
LES CHAMPS DE SAINT-LAURENT
LES VALLEES-OUEST
LES AUTHIERS-OUEST
LE MOUSSEAU
LE FIEF ROND
LE BOIS DE LA BOISSIERE
LES CHAMPS DU BOIS
LE BOIS DE LA FENETRE
LE PORTEAU
SAINT-LAURENT-SUD
LA VALLEE DES MOUSSES
LA MURAILLE NEUVE
L'ESSERTOMI
LA MERCERIE-OUEST
LES PERSONNERIES DU BREUIL
LES CHAGNERAIES
LE COUDREAU
LE PARC DU PORTEAU
LES PLANTES
LES GLIANNERIES
LE BREUIL
LES CHAUFFAGES
LES BOIS RIVIERE
LA GROSSE BROUSSE
LE CITRE
LE CHAMP ROI
LE BOIS DU GRAIS
POIRAUDE
PLAINE DU CITRE
LE BOIS MOREAU-NORD
PLAINE DE LA MINIERE
LES COTTERIES
LA FUTAYE
LE BOIS DU PEUX
LA JAUDRONNERIE
LES BOUTIFAUDS
LE CHAMP DE LA PORTE
PLAINE DU PUITS
LA BUISSONNETTE
LES BOIS DE BRANJARD
PLAINE DE GUINEGAUD
LE BOIS MOREAU-SUD
LES SILLONS
LES CHAMPS RENDUS
LE PATIS-BAS
LE PETIT BOIS
LES CHAMPS DE LA PORTE
LA VALLEE DE RIGAL
LES BOIS NAULIN
PLAINE DE LA BARRE
PLAINE DU BOIS DE LA FORET
VALLEE DES NOYERS
LE CHAMP DE LA GARENNE
GUINEGAUD
LE PEUX
SUR LES ROCS
LE FIEF VIAU
LES CHATAIGNIERS
BOIS BENAUD
FIEF DU PUITS
LE GRAND CHAMP DES LIAVETTES ET DU GOUFFRE
LE GRAND BOIS
LES COUDRAILLES
LE PATIS
LA FORET
RAGAIL
LA VALLEE DU PEUX
LE GRAND BOURGNAIS
LES CHAMPS DE BARGES
LE BOIS CHABOCEAU
LA GRANDE FORET
LE PARADIS
LES BOIS DU GUY
LA BOUQUETIERE
RIGAL
LA SERPE
LA PIERRIERE
PLAINE DES LIAVETTES
LA PAITRESSE

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## REFFANNES



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

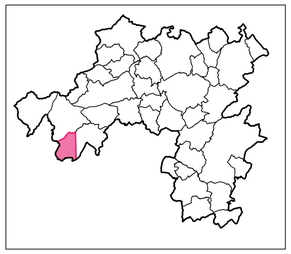
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LE RETAIL



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

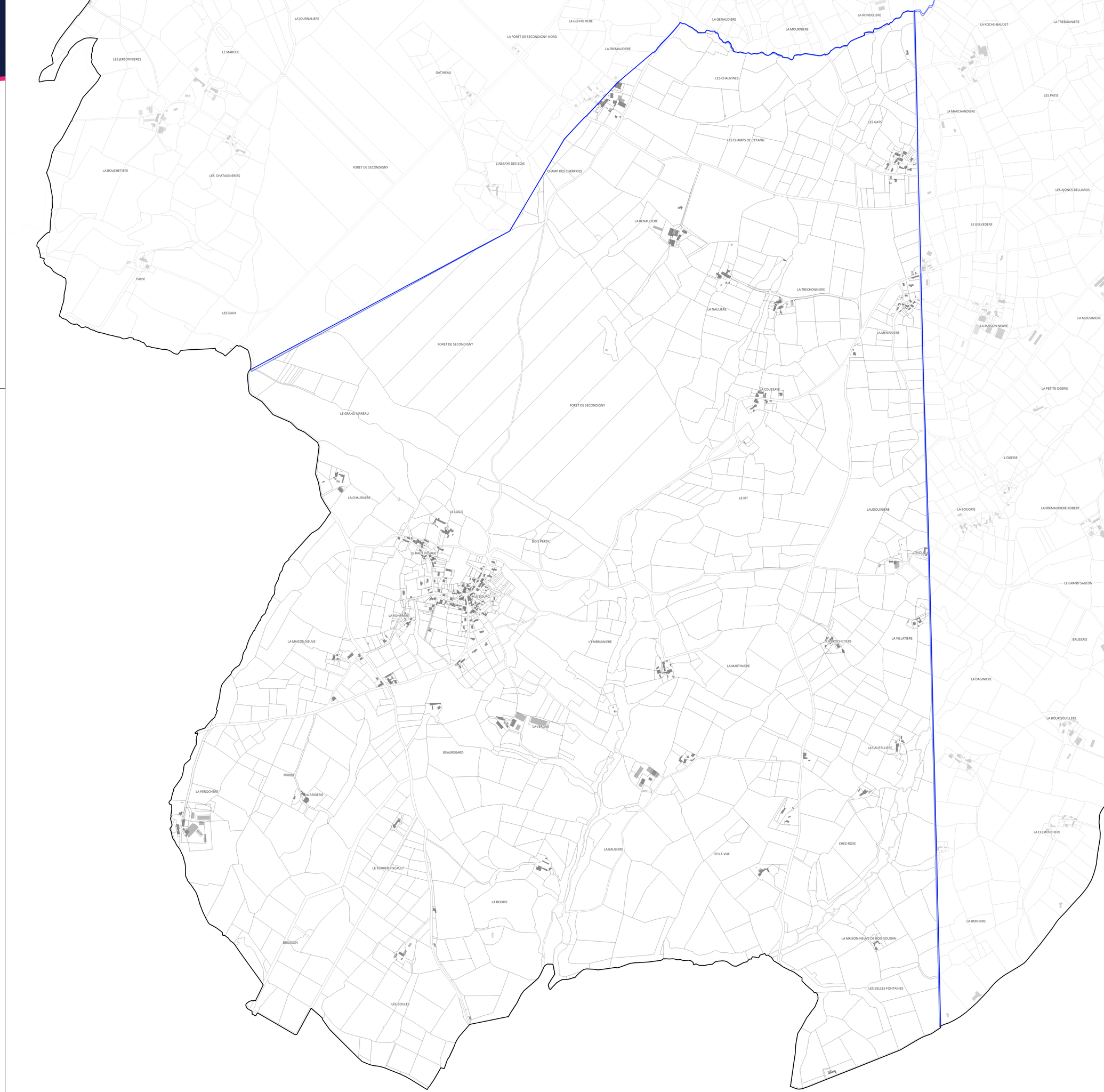
PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire Bâti dur / bâti léger Limite communale

0 100 m

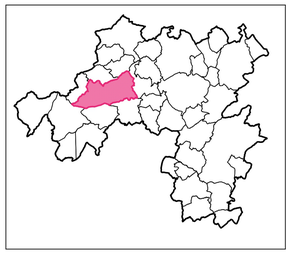


PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## SAINT-AUBIN-LE-CLOUD



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

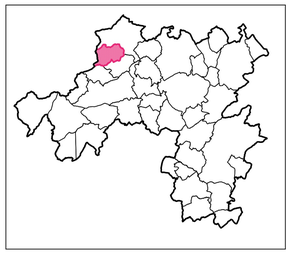
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## ST GERMAIN DE LONGUE CHAUME



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

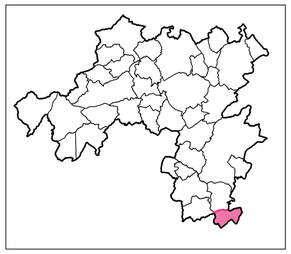
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## SAINT-GERMIER



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire Bâti dur / bâti léger Limite communale

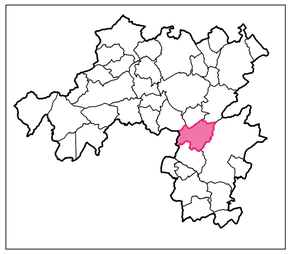
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

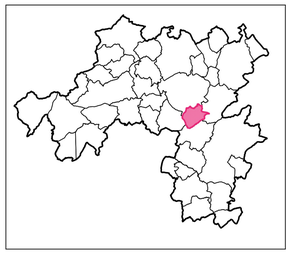
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## SAURAIS



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

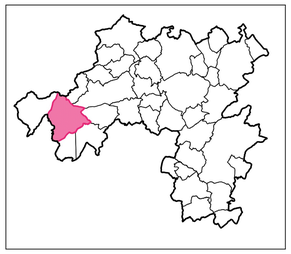
LE FOUR
LA MOTTE AUX PEINTIERS
L'ALGERE
LA VALINIERE
LES TERRES DE LA TOUZOTTIERE
LA TOUZOTIERE
GAILLARD
LA BERTRANDIERE
LE BOIS DU ROUX
BOIS DES FILLES
LES BROUSSETIERES
LE BRUYEREAU
CHASMON
LE PLENITRE
LA GRANDE TOUCHE-SAINT-JEAN
LES BRANDES
LA BAZONNIERE
LA VERRERIE
LES BRANDES-NORD
LA FRETTE
L'OLIVERIE
BOIS-BRULE
CHAMPOISEAU
LA TOUCHOTTIERE
LES GUINDEAUX
LA GUENERIE
LA FORET
MAISON-NEUVE-NORD
LE CARIN
LES TERRES DE LA FRETTE
LA MENARDIERE
LA MAISON-NEUVE
LES CAYENNES
BOIS DE LA LANDE
LES MOULINS
MALSERPE
SUCHET
LA PETITE POREE
LA GARENNE
LES GARLIERES
LES PERCHES
LA GRANDE POREE
BOIS DE LA LANDE
LA GUICHARDIERE
SAINT-AMAND
LES BRUYAUDIERES
LES PLAINES-NORD
LE BOURG-NORD
LE PEU
L'AUDEBERTIERE
LA PLAINE
GUE-VALIN
LES PICHONNIERES
LE BOURG
LA VALINIERE
LA SAPINIERE
LA BARRE
LES BARAQUINAIRES
LE BOIS BERTIN
MAGOT
LES PICHONNIERES
LES JOUSSAMIERES
LE PETIT CONE
LES RENARDIERES
LES CHAMPS BLANCS
LA QUARLIERE
LES CHIRONS
LES DOUVES
COUPE DE L'ETANG ROUSSEAU
LA COPINIERE
LASPOIS
LES TERRES DE LA PICOTIERE
LE MONT D'EOLE
LES PLAINES-SUD
BOIS DE MAGOT
LE GRAND FOUILLOUX
JAULARD
LES FENETRES
L'ASPOIS
LA GRANDE COUPE
BOURG-NEUF
LES MORINIERES
LA GUYOCHERE
LE PATIS BOUILLON

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## SECONDIGNY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

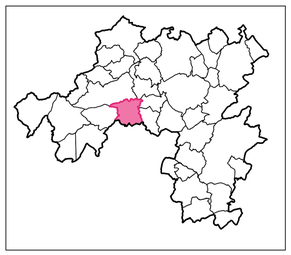
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## LE TALLUD



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

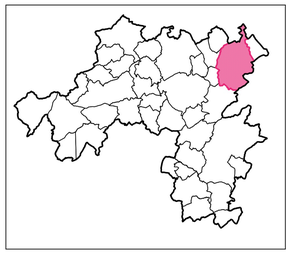
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## THENEZAY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

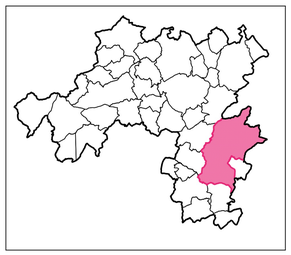
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## VASLES



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

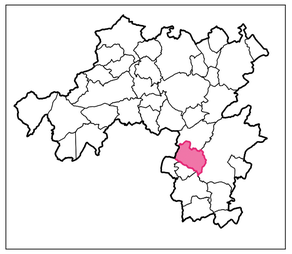
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## VAUSSEROUX



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

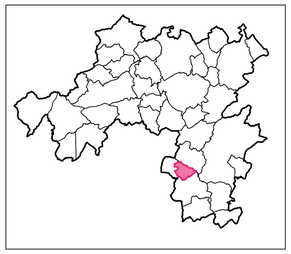
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## VAUTEBIS



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m

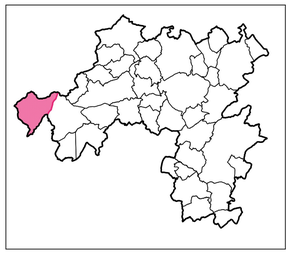
PLUi Plan local d'urbanisme intercommunal

PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## VERNOUX-EN-GATINE



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

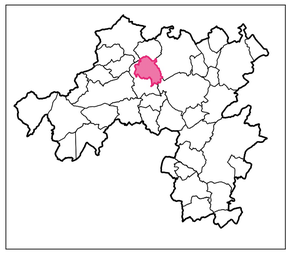
0 100 m

PLUi
Plan local d'urbanisme intercommunal
PARTHENAY-GÂTINE

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine

# 5.a.2 Plan des servitudes

## VIENNAY



| | Prescription | Arrêt | Approbation |
|---|---|---|---|
| ÉLABORATION | 25/10/2018 | 21/11/2024 | 20/11/2025 |

aura
agence d'urbanisme de la région angevine

A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (non représentée sur le plan)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (monuments)

AC1 : Monuments historiques classés et inscrits (zones tampons)

AC2 : Protection des sites classés et inscrits

AC4 : Sites patrimoniaux remarquables

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection rapprochée

AS1 : Conservation des eaux - Périmètre de protection éloignée

EL7 : Alignement des voies publiques (non représentée sur le plan)

EL11 : Interdiction d'accès aux routes express et déviations (non représentée sur le plan)

I3 : Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électriques (zones tampons)

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Périmètre réglementé

PM1 : Plan de Prévention des Risques Inondation - Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

PM3 : Plans de prévention des risques technologiques

PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

PT1 et PT2 : Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (non représentée sur le plan)

T1 : Voies ferrées (zones tampons)

**Cadastre** Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2024

Parcellaire | Bâti dur / bâti léger | Limite communale

0 100 m